

**SOLDATS ET TRAVAILLEURS  
MALGACHES EN FRANCE  
PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE**

par

Monique LUPO-RAVELOARIMANANA



Comme les autres colonies ~~françaises~~, Madagascar a participé au dernier conflit mondial tant sur le plan économique que sur le plan humain.\* Cette participation n'a pas été décisive, certes, pour le déroulement général de la guerre ; néanmoins, vue de la Grande Ile, elle représente un effort considérable. Mais si les spécialistes de l'histoire coloniale mettent en relief la contribution économique des colonies, très peu d'entre eux, en revanche, analysent les problèmes posés par les milliers de soldats "indigènes" qui ont quitté leur pays pour le théâtre de guerre européen. Tel est le cas des ouvrages publiés sur Madagascar. Et pourtant, 34 000 soldats malgaches sont en France en 1940.

Quarante ans plus tard, l'histoire de ces hommes reste encore à écrire. Aucun d'entre eux, à notre connaissance, n'a publié de mémoires sur la guerre, et les rares qui ont livré leurs souvenirs dans le cadre des événements de 1947 ont recouvert d'un voile pudique cette tranche de leur vie, comme s'ils voulaient l'oublier ou la protéger. Attitude qui contraste pourtant avec celle des anciens combattants que nous avons rencontrés et qui évoquent volontiers avec nostalgie, voire même une certaine fierté, leur séjour en Europe.

---

\* Communication présentée au Colloque international d'Histoire malgache, Antananarivo, juillet-août 1989.

De nombreuses sources permettent cependant aujourd'hui d'élargir nos connaissances sur leur présence au sein du conflit mondial. Ce sont d'abord des fonds d'archives privées et publiques, que nous avons commencé à dépouiller. Nous avons notamment à notre disposition ceux de l'aumônerie catholique des Formations malgaches en France (A.A.C.) dont le siège était à Lyon, pendant la guerre. Cette aumônerie était dirigée par le R.P. Louis Dunand, bien connu dans les milieux nationalistes et ceux de la presse malgaches d'après guerre. La plupart des lettres du fonds d'archives lui sont adressées ; mais on y trouve aussi des rapports d'aumôniers, des lettres et circulaires officielles des collections de journaux et de revues, des livres<sup>1</sup>. Lettres et rapports sont une mine d'informations dont la valeur est d'autant plus précieuse que les survivants sont de plus en plus rares .

Cette documentation de base est complétée par les archives officielles de la République Malgache et celles du Service historique de l'Armée de Terre (Paris-Vincennes)<sup>2</sup> D'autres fonds existent encore, en France et ailleurs, qui restent à dépouiller.

Au cours de nos recherches, des anciens combattants ont bien voulu nous livrer leurs souvenirs, qui corroborent, éclairent ou complètent les informations fournies par les archives. Enfin, des documents nous ont été confiés par d'anciens aumôniers militaires.

Les éléments contenus dans ces différentes sources permettent de reconstituer la vie des combattants, des prisonniers de guerre et des "soldats-travailleurs". On peut également étudier, à travers leurs lettres, le sens que les soldats malgaches assignent aux événements vécus.

### **Des soldats originaires de toutes les régions de l'île**

Pour illustrer la composition des troupes malgaches nous avons utilisé un fichier que nous a prêté un ancien aumônier, le R.P. Vermeulen qui travaille encore à Madagascar. L'aumônerie catholique, comme l'aumônerie protestante, fonctionne pendant la guerre grâce à l'aide de bénévoles. Aussi, une dizaine de jeunes prêtres jésuites destinés à la mission de Madagascar, qui poursuivent leurs études de théologie à Lyon, entre 1939 et 1944, participent-ils à ses activités<sup>3</sup> ; ils commencent ainsi leur apostolat au milieu des militaires malgaches.

---

<sup>1</sup> Monique Lupo-Raveloarimanana, *Les archives de l'aumônerie catholique auprès des Formations malgaches en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, mémoire de maîtrise, Université de Madagascar, C.U.R. de Tuléar, 1984, 280 p.

<sup>2</sup> En abrégé A.R.D.M. et S.H.A.T.

<sup>3</sup> A la veille de la guerre, l'école de théologie des Jésuites qui se trouvait à Enghien, en Belgique, fut transférée à Lyon, où elle existe toujours.

Le père Vermeulen fut l'un d'entre eux. Le fichier qu'il nous a confié contient 760 fiches, établies au cours de ses visites dans les camps, puis confrontées avec celles du fichier central de l'aumônerie (malheureusement détruit aujourd'hui) ou complétant celui-ci. S'occupant notamment de l'édition du journal *Ry Tanora Mpino* et de sa distribution auprès des unités<sup>4</sup>, le père Vermeulen avait en effet besoin des coordonnées exactes des soldats avec lesquels il était en relation<sup>5</sup>. Il s'agit surtout de catholiques puisque, sur le total, il y a seulement 23 protestants et 16 "indéterminés". Ces derniers n'appartiennent probablement ni à l'une ni à l'autre des deux confessions.

Voici à titre d'exemple, comment se présente une de ces fiches<sup>6</sup> :

Rakotozafy Joseph,	Sgt.	22°	9 419
Tsimialonjafy		Hova	
Ambohitsiroa		V B K F M	
Id.		Ralikotomanga Ignace	
Tve-ville	1909	Martine Ramanana	
1917	Mahamasina	Mgr. de Saune	
1930	30-4	Marie-Anne Razanadrasoa	

On peut donc lire les renseignements suivants :

- première ligne : nom et prénom, grade, compagnie, matricule ;
- à gauche : nom du village d'origine, canton, district, région ;
- à droite : groupe ethnique, religion, nom des parents précédé de la date de naissance du soldat.
- en bas : date de la confirmation avec le nom de l'évêque, date du mariage et nom de l'épouse. Sur certaines fiches est aussi indiqué le nombre des enfants, ou encore le nom du catéchiste pour les catéchumènes.

<sup>4</sup> Monique Lupo-Raveloarimanana, *Un journal malgache en France pendant la Seconde Guerre mondiale Ry Tanora Mpino* (Jeunesse croyante), mémoire de D.E.A., Université de Madagascar, Tananarive, 1985, 106p.

<sup>5</sup> Les soldats confiaient aussi, souvent, une partie de leur solde aux aumôniers pour qu'ils l'envoient à leur famille, à Madagascar : raison de plus d'avoir les coordonnées exactes de chacun d'entre eux pour éviter toute confusion.

<sup>6</sup> Les lettres VBKFM sont les abréviations des mots malgaches : Vita Batemy, Komonio, Konfirmasio, Mariazy (baptisé, communié, confirmé, marié).

Le dépouillement de l'ensemble donne les tableaux suivants :

Tableau 1 : *Effectifs par région*<sup>7</sup>

Diégo-Suarez	54
Majunga	73
Tamatave	140
Tananarive	186
Fianarantsoa	164
Tuléar	143
<b>Total</b>	<b>760</b>

Tableau 2 : *Groupes de populations représentés*

Antefasy	3	Hova <sup>8</sup>	140
Antemoro	40	Mahafaly	8
Antambahoaka	1	Masikoro	10
Antesaka	63	Sakalava	30
Antandroy	33	Sihanaka	40
Antanosy	25	Tanala	7
Bara	62	Tsimihety	66
Betsileo	34	Vezo	7
Betsimisaraka	163	Indéterminés	16
Bezanozano	4	<b>Total</b>	<b>760</b>

Ces tableaux montrent bien que les soldats malgaches viennent de toute l'île, mais avec une prépondérance des originaires de la région de Tananarive. Cette prépondérance s'explique par le fait que c'est aussi la région la plus peuplée, qui fournissait chaque année plus de contingents militaires que les autres. Ceci ne veut pas dire que la participation de Tananarive, proportionnellement, a été supérieure à celle des autres régions.

Mais d'où qu'ils viennent, les soldats se retrouvent tous dans le même moule. Pour la grande majorité d'entre eux le service armé est sans doute une des rares occasions de se découvrir "Malgaches" au-delà de toutes distinctions régionalistes et de constater qu'ils viennent tous d'un même pays appelé, avec une certaine nostalgie, *Dago* ou encore *Dagoro*<sup>9</sup>.

<sup>7</sup> Pendant le gouvernement Cayla (1930-1939), Madagascar fut découpé en huit régions : Diégo-Suarez, Majunga, Tamatave, Tananarive, Morondava, Fianarantsoa, Fort-Dauphin, Tuléar. Selon le découpage administratif actuel, les régions de Morondava et de Fort-Dauphin sont inclus dans le *Faritany* de Tuléar. Les circonscriptions de Moramanga et d'Ambatondrazaka incluses actuellement dans le *Faritany* de Tamatave faisaient partie de la région de Tananarive. Dans le tableau 1 nous avons inclus les originaires de Fort-Dauphin et de Morondava dans le *Faritany* de Tuléar.

<sup>8</sup> Le terme *Hova* utilisé ici désigne les originaires de la région de Tananarive, appelés aussi *Merina*, et non une appartenance sociale.

<sup>9</sup> Diminutifs couramment utilisés par les Malgaches à l'extérieur pour désigner Madagascar, et qui ont survécu de nos jours.

## Les Malgaches dans la "drôle de guerre"

La plupart des soldats malgaches qui se trouvent en métropole en 1939-1940 voient arriver l'armistice sans avoir combattu. A part les unités déjà en garnison en France lors de la mobilisation générale et qui sont envoyés au front dès le début des hostilités, très peu de celles qui viennent d'être débarquées ont participé à la campagne de France. Il s'agit surtout de militaires de l'armée d'active, de la première réserve et des classes antérieures liées au service par contrat. Ils sont les premiers à être envoyés en métropole. Quant aux jeunes recrues de la classe 1939, elles reçoivent une instruction hâtive avant de combattre en mai-juin 1940<sup>10</sup>. Et les unités qui arrivent en juin n'ont que le temps d'assister à la déroute de l'armée, tandis que celles qui viennent de quitter Madagascar apprennent la signature de l'armistice en cours de route et sont acheminées en Afrique occidentale française et au Levant (Syrie, Liban) .

Voici comment les soldats envoyés derrière les frontières de l'Est vivent la "drôle de guerre" pendant l'hiver 1939-1940 :

"Les nouvelles de chez nous, écrit le maréchal des logis Pierre Ralaisambo à ses camarades, c'est toujours la guerre ; mais grâce à la protection de Dieu, personne n'a encore rien, et tout le monde est en bonne santé. Seul un mort, tué par balles allemandes : il s'agit d'un *vazaha*. Quant aux Allemands, 40 sont morts et 18 faits prisonniers ; ils ont aussi perdu 4 pièces de canon"<sup>11</sup>.

Ou comment le caporal Bernard B. relate les incursions allemandes sur la ligne Maginot :

"Un dimanche, nous sommes montés de nuit vers la ligne Maginot, et nous sommes arrivés devant les avant-postes ennemis le lendemain matin, à seulement 300 mètres de distance. Pendant la journée chacun restait dans son trou, occupé à se débattre contre le froid. La nuit suivante, voilà que pleuvaient sur nous les balles de mitrailleuses, les grenades et, de temps en temps, un feu ressemblant à un feu d'artifice qui éclairait le ciel. Nos sentinelles ont surpris des Allemands qui, guidés par des chiens, rôdaient en rampant et essayant de franchir les lignes (de fil de fer). Chacun attendait. Les Allemands aux aguets, épiant (les points) où ils pouvaient se faufiler ; nous aussi (étions) prêts à les recevoir. Finalement, on n'entendait plus que le vent qui soufflait fort, puis soudain une sorte de cri de hibou venant de leur côté... C'était un signal, un ordre leur disant de regagner leur trou, car il n'y avait rien à faire. Le lendemain

<sup>10</sup> *Journal Officiel de Madagascar et Dépendances* du 8 mars 1939. La première réserve est composée de militaires libérés du service actif et appartenant aux classes 1936 à 1925 inclusivement... La deuxième réserve des militaires libérés du service actif, titulaires d'une pension proportionnelle et appartenant aux classes 1924 à 1925 inclusivement". La plupart des réservistes envoyés en France se plaignaient d'avoir accompli 5 à 8 années de service supplémentaires.

<sup>11</sup> A. A. C., 6-ISM/e. Lettre du sergent Pierre Ralaisambo, novembre 1939. Le mot *vazaha* désigne à Madagascar les étrangers. Ici, il faut comprendre "Français".

ils ont essayé dans la position voisine, mais ont aussi échoué. Le surlendemain ce fut le tour de la troisième, mais (le résultat) fut le même : ils ont échoué ! Depuis, ils ont renoncé aux attaques nocturnes et seuls les canons tonnent loin au-dessus. On supporte et on combat le froid, la boue, la neige, le brouillard si épais qu'on ne peut se voir à dix pas<sup>12</sup>.

En fait, les soldats qui passent l'hiver au front se plaignent plus des rigueurs du climat que de la guerre elle-même, et ils sont heureux quand ils reçoivent des vêtements :

"Depuis décembre, écrit un soldat, nombreux sont les vêtements chauds que les gens nous ont envoyés, et nous sommes maintenant bien au chaud. Et nous remercions ceux qui ont fait ce sacrifice"<sup>13</sup>.

La grande peur des soldats est en effet le froid intense et la neige, qu'ils voient continuellement tomber, et auxquels ils ne sont pas habitués. Il faut toutefois souligner que le commandement français a laissé le gros des "troupes indigènes" passer l'hiver dans les camps du Midi.

Pour la France, jusqu'en mai 1940, la guerre est défensive et les Alliés s'abritent derrière leurs fortifications dans la perspective d'une guerre d'usure. Et tandis qu'en avril 1940 les Russes occupent la Carélie, cédée par la Finlande, de leur côté les Allemands envahissent le Danemark, puis la Norvège et s'assurent l'achat de la totalité du minerai de fer de la Suède, indispensable pour leurs industries de guerre. Alors, en mai 1940, Hitler peut tourner ses forces vers l'Ouest.

La "guerre-éclair" (*Blitzkrieg*) se termine par l'écrasement de la Pologne en septembre 1939, puis de la France en mai-juin 1940. Après un mois de combats, l'armée française bat en retraite et la campagne se termine par l'armistice du 22 juin. Les unités malgaches envoyées au front pendant la bataille de France subissent évidemment le sort de l'armée française. Elles assistent avec stupeur à la défaite de la France et vivent le drame de la débâcle.

Les deux récits qui suivent relatent comment deux unités malgaches se sont comportées au combat. Le premier, de Pierre Damien Randriananja, concerne la compagnie auxiliaire malgache du génie.

"Nous, compagnie 166/5, avons quitté Angers le 4 avril 1940 pour rejoindre au front un endroit appelé Révigny (Meuse), et faire face à un devoir important : défendre la patrie. Nous y sommes arrivés le 6 avril, et avons pu accomplir tous les travaux qui nous ont été confiés (...).

---

<sup>12</sup> A.A.C., 9-PA/1, journal *Ry Tanora Mpino* (R.T.M.), n°99, 1939, p.3 : "*Any am-bava ady*" (au front), non signé.

<sup>13</sup> *Ibid.*, non signé.

Le mardi 14 mai, des avions ennemis nous ont survolés et bombardé notre position pendant un certain temps. Les dégâts (causés) aux maisons, aux voies ferrées; à la gare, aux wagons, etc... furent considérables, mais chez nous personne ne fut touché grâce à la vigilance de nos chefs *vazaha* et malgaches qui ont pris soin de nous. Bien que les dangers auxquels nous étions exposés jour et nuit étaient redoutables, cela ne nous a pas empêchés de réparer tous les dégâts : voies ferrées, ponts, télégraphe et autres. Aussi les trains qui transportaient les permissionnaires, le ravitaillement, les blessés, les combattants ont-ils pu circuler normalement.

Le 13 juin, à cause de l'avance des ennemis, supérieurs en nombre et tous motorisés, nous fûmes obligés de battre en retraite avec l'artillerie qui continuait cependant à faire son devoir. Douze d'entre nous, dont deux *vazaha* de la compagnie 166/5, furent touchés à cause de la grande rapidité des ennemis. Nous avons pris en vitesse le train à Moneville (Meuse). Pendant le trajet nous avons été continuellement bombardés. Les destructions ont été considérables ; mais nous n'avons pas été touchés. L'ennemi n'a pu mettre la main ni sur nos affaires, ni sur notre matériel, de même qu'il n'a pu nous anéantir, nous de la 166/5.

Pendant que nous traversions le pont de Chaumont, qui est à la fois long et élevé, les avions ennemis arrivèrent sur nous et le train a dû s'arrêter sur le pont pendant une heure et demie. Mais grâce aux tirs de notre D.C.A. et ceux de l'artillerie, ils se sont éparpillés, et l'un d'eux est tombé. Et nous avons pu finalement quitter ce pont dangereux.

Le 17 juin, nous sommes arrivés dans un village appelé Albi (Tarn). Sur le trajet, et à Albi même, il y avait de nombreux soldats *vazaha* et malgaches qui s'étaient perdus, séparés de leurs unités, que nous avons tous pris en charge. Ce fut à Albi aussi que nous avons appris la signature de l'armistice. Les *vazaha* ont rejoint les centres de démobilisation, tandis que nous, Malgaches, fûmes envoyés à Fréjus.

Nous sommes donc arrivés à Fréjus le 7 août 1940. A notre arrivée ici certains des *ray aman-dreny vazaha* et *gasy* qui étaient responsables de nous ont été décorés de la "Croix de guerre avec étoile de bronze". Il s'agit du sergent-chef Frediani Pasquin et du sergent Jean Rafaralahy<sup>14</sup>.

Le second récit, du sergent-chef André Ratsimbazafy du 42e bataillon de mitrailleurs Malgaches, est rédigé en français :

"Voici quelques mots sur un régiment malgache qui a pris part à un des combats sur la Meuse lors des attaques allemandes sur les premières résistances françaises.



<sup>14</sup> A.A.C., 9-PB/2, récit du soldat Pierre Rafaralahy, août 1940. Le terme *ray aman-dreny* (père et mère) désigne toute personne exerçant une autorité morale sur une personne active.

Ce régiment était le 42<sup>e</sup> B.M.M. Au mois de septembre, c'est-à-dire à la déclaration de guerre, il fut renforcé par un grand nombre de réservistes européens et pris le nom de 42<sup>e</sup> 1/2 Brigade de mitrailleurs coloniaux. Le 15 octobre 1939 les éléments européens s'en allèrent vers les frontières. Les Malgaches restèrent à Pamiers, leur garnison, pour attendre la fin de l'hiver.

Le 31 mars 1940 les Malgaches rejoignirent les Européens dans les Ardennes. Bien que la température fut assez basse encore, ils s'adaptèrent vite au climat et eurent une part très active dans les travaux d'ordre militaire. Leur vie était des plus simples. En dehors des heures de service, ils passaient leur temps à laver, à coudre, ou encore à se promener en groupe dans les bois ou sur les bords de la Meuse.

(...) Ainsi la vie du 42<sup>e</sup> semblait calme et même monotone. Les tirailleurs ne parlaient plus que de leur retour à Madagascar. Des quantités de projets étaient en cours et les idées donnaient en plein rendement (sic). Quant à la guerre on y pensait bien, mais pas beaucoup. Ce fut elle, la guerre, qui pensa à nous.

Le dimanche 12 mai 1940 les Allemands attaquaient le 42<sup>e</sup> d'abord par Monthermé, puis Braux ; petit à petit toute la ligne était en contact avec l'ennemi, et jusqu'au 15 mai au soir, le combat n'a cessé ni le jour ni la nuit. C'était un combat d'une violence extrême, un carnage affreux. Du 12 au 15 mai, le 42<sup>e</sup> a tenu, mais quand le 15 au soir l'ordre de repli arriva, il ne restait plus qu'une poignée d'hommes. Quant aux tirailleurs, ils ont été admirables ; ils ont étonné les Européens (...), "on s'est trompé aussi sur leur compte" disait l'autre jour à Pamiers le lieutenant Roux. Ce lieutenant est un des rares rescapés du régiment. Une cinquantaine de Malgaches seulement sur 500 sortirent indemnes de la vallée de la Meuse. Ils furent renvoyés à Pamiers"<sup>15</sup>

Le soldat Albert Limbevoho, du même bataillon, prisonnier des Allemands puis évadé, rapporte plus tard qu'ils étaient plusieurs, du 42<sup>e</sup> à avoir été faits prisonniers<sup>16</sup>. Les récits d'évasion des camps allemands sont nombreux et il y eut de véritables exploits comme ceux du sergent Resokafany, deux fois évadé du *frontstalag* 151 (Orléans), entre 1940 et 1944. Après un séjour en Angleterre, puis au Maroc, il finit par être "enrôlé" chez les F.T.P. de l'Indre en juin 1944 sous le nom de "Bamboula". Ses exploits chez les *Ragidro*<sup>17</sup> lui ont valu le grade de sergent à la fin de la guerre<sup>18</sup>.

<sup>15</sup> *Ibid.*, récit du sergent-chef André Ratsimbazafy.

<sup>16</sup> A.A.C., 6-LSM/h, lettre du soldat Limbevoho, septembre 1941.

<sup>17</sup> Les termes français "maquis" et malgache *maky* se prononcent de la même façon. Or *maky* en malgache est le nom générique des lémurienens qu'on appelle aussi à Madagascar *gidro*. Par association d'images les militaires malgaches ont donné aux maquisards le surnom de *gidro* ou encore *Ragidro*.

<sup>18</sup> A.A.C., 9-PA/l, R.T.M., mai 1945.

## Les travailleurs militaires

Selon les clauses de l'armistice du 22 juin 1940, la France de Vichy garde une armée de 100 000 hommes pour le maintien de l'ordre en métropole et de 120 000 outre-mer. Le reste doit être démobilisé, les soldats "indigènes" seront rapatriés. Quant aux prisonniers de guerre, ils resteront dans les camps jusqu'à la conclusion de la paix. En juin 1940, il y a en France et dans le Bassin méditerranéen 110 000 tirailleurs "indigènes"<sup>19</sup>. Or les soldats qui résidaient dans leur colonie d'origine au moment de leur incorporation ou de leur rappel sous les drapeaux ne pouvaient être libérés qu'une fois rapatriés. Ils sont donc groupés dans les camps du Midi pour y attendre le retour dans leur pays.

Les Nord-Africains et les soldats de l'Afrique Noire partent les premiers. Les convois vers Madagascar se succèdent à partir d'octobre 1940 jusqu'en mai 1941, sans trop de problèmes, mais à un rythme assez lent. Après la guerre de Syrie (mai-juin 1941), les Britanniques essaient d'intercepter tous les convois en direction ou en provenance de la Grande Ile, ce qui ralentit considérablement les rapatriements. En 1942, ils deviennent impossibles. Ainsi, 3 000 Malgaches restent bloqués en A.O.F. jusqu'à la fin du conflit. Quant à ceux encore en France, ils attendront eux aussi la fin de la guerre. Ils sont environ 10 000 dans la zone Sud et plus de 2 000 sont prisonniers dans la zone Nord (19).

Le gouvernement de Vichy se trouve ainsi devant un problème qu'il n'a pas prévu : l'entretien des troupes coloniales "indigènes" bloquées en métropole. Il s'agit surtout de Malgaches et d'Indochinois. Combien sont-ils ? Le 20 mai 1943, à une demande de renseignement faite par la Commission de contrôle allemande de Clermont-Ferrand, la Direction des troupes coloniales fournit un tableau détaillé sur l'organisation des unités militaires indigènes coloniales rapatriables (M.I.C.R.) et donne l'effectif total des sous-officiers et troupes indigènes "par race". Il y a 8 156 Malgaches, 6 278 Indochinois, 1 503 Sénégalais et 180 Créoles et "originaires", soit un total de 16 117 hommes<sup>20</sup>. Il faut ajouter à ces chiffres 800 Nord-Africains qui, par suite de l'interruption des liaisons maritimes depuis novembre 1942, n'ont pu rejoindre leur pays<sup>21</sup>.

---

<sup>19</sup> Après la guerre de Syrie les soldats de l'armée française du Levant furent rapatriés en France ou en Afrique du Nord. Il y avait des Malgaches parmi eux, des engagés volontaires avant la guerre surtout.

<sup>20</sup> S.H.A.T., carton 3P 161, dossier 1. Les Sénégalais étaient des prisonniers de guerre renvoyés dans la zone Sud comme "rapatriés sanitaires" ou provenant de Tunisie.

<sup>21</sup> Même cas que les Sénégalais.

Que peut-on donc faire en France de ces militaires non démobilisés ? Dès janvier 1941, la Direction des troupes coloniales, dans le but de soustraire les "indigènes" à une inaction dangereuse et, notamment, de faciliter pour certains d'entre eux la poursuite de leurs études, décide de prendre deux mesures. La première crée des "détachements de travailleurs" mis à la disposition des autorités militaires, des entreprises et des particuliers qui en feraient demande. La seconde organise des cours de français suivis "obligatoirement" par tous les "indigènes", ainsi que des classes d'instruction générale ou même technique, qui seront suivies par ceux d'entre eux qui pourraient en tirer profit<sup>22</sup>.

Ainsi, tout en étant transformé en "main-d'oeuvre indigène", les soldats malgaches peuvent aussi s'instruire. Mais comment des classes peuvent-elles fonctionner régulièrement avec la grande dispersion et les fréquents déplacements des détachements ? En fait, les cours de français sont assurés par les jeunes filles des "Amitiés africaines" dans les foyers dont elles s'occupent ; mais comme ces foyers se trouvent surtout à proximité des grands camps, les détachements dispersés loin d'eux ne peuvent pas en bénéficier.

A partir de novembre 1942, des détachements sont mis à la disposition de l'Organisation Todt et des autorités militaires allemandes et italiennes qui, en même temps, exigent l'évacuation des grands camps. Les M.I.C.R. sont divisés en plusieurs groupements<sup>23</sup>. Ils restent à la disposition du Secrétariat d'Etat au Travail, des commissaires régionaux militaires, des autorités occupantes. Mais l'organe directeur qui les administre est toujours la Direction des Troupes coloniales. Un centre de regroupement et de réadaptation (C.R.R.) est aussi créé ; il comprend les inaptes au travail et le personnel nécessaire aux différents services<sup>24</sup>.

La nature du travail accompli par les militaires dépend de leurs employeurs. Dans leur correspondance, les soldats restent, étrangement, très discrets sur leurs activités. Ils parlent bien de "travail dans la forêt", de "coupe de bois pour faire du charbon", de "vendanges", de "coup de main aux civils pour les récoltes", ou encore, vaguement, de "service". Un état d'emploi de la main-d'oeuvre, datant de 1943, nous en apprend bien plus<sup>25</sup>. Ainsi, par exemple, les détachements des 1<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> compagnies malgaches à Cabasse, Rebouillon, Martigues, Port-de-Bouc, Saint-Maximin et Pourcieux travaillent pour l'Organisation

---

<sup>22</sup> A.A.C., 3-G/c, décision émanant de la Direction des troupes coloniales, 22 janvier 1941.

<sup>23</sup> Les groupements sont divisés en plusieurs sous-groupements, qui sont formés de plusieurs compagnies.

<sup>24</sup> Le Centre de Regroupement et de Réadaptation (C.R.R.) administre les rapatriés sanitaires, les malades en traitement dans les hôpitaux, les soldats inaptes au travail, le personnel indispensable aux services (infirmiers, etc ...), et les "militaires de couleur servant à titre européen".

<sup>25</sup> A.A.C., 5-E/a, Etat d'emploi de la main d'oeuvre, septembre 1943.

Todt à la construction du “mur de la Méditerranée”<sup>26</sup>. Les autres travaillent soit dans des sociétés pour la coupe de bois et le charbon, par exemple à Méoune, Cabasse et Croix-de-Bonvard ou chez des particuliers pour les vendanges ou pour la coupe de bois<sup>27</sup>.

Les autorités militaires allemandes emploient les militaires “indigènes” pour des travaux de terrassement et surtout pour des “manipulations” (matériel, munitions) ainsi que des corvées diverses. Les commissariats régionaux occupent les leurs au “service de la Place” comme à Toulouse ou à Tarbes (corvées diverses, travaux de terrassement, jardinage, coupe de bois ...), à des travaux agricoles, à l’entretien des salles d’hôpitaux. Ils les mettent aussi au service des sociétés ou des particuliers qui en font la demande. Ainsi, plusieurs détachements stationnés aux alentours de Puget-sur-Argens, Fréjus, Saint-Raphaël sont-ils occupés à des travaux agricoles ou forestiers chez des particuliers<sup>28</sup>.

Reconvertis en travailleurs, les militaires perçoivent, dans certains cas, une prime de rendement variable suivant les travaux accomplis. Elle est de 13 francs environ pour ceux du Secrétariat d’Etat au Travail, ce qui correspond au quart de la prime totale versée par les employeurs aux autorités militaires. En effet les soldats perçoivent cette prime, en même temps que leur solde, par les services comptables de l’armée — qui garde donc les trois quarts de leur gain — et non pas directement de leurs employeurs. Pour les militaires utilisés par les autorités d’occupation allemandes, elle est de 6 francs par jour, et de 2 à 6 francs pour les soldats détachés auprès des Commissariats régionaux. Pour les travailleurs de l’Organisation Todt, elle est de 15 francs, prime plus élevée que toutes les autres. Dans cette organisation allemande les travailleurs militaires semblent être mieux traités que dans certaines organisations françaises. A ce propos, certains soldats n’hésitent pas à révéler à leurs aumôniers que chez Todt au moins, à Marseille ou à Toulon, ils sont bien logés<sup>29</sup> !

Pour les groupements mis à la disposition du Secrétariat d’Etat au Travail, des Commissariats régionaux et des autorités d’occupation, les primes sont imputées aux crédits du budget de la Défense terrestre. Elles sont, bien entendu, perçues en plus des soldes, mais représentent en général le tiers de celles allouées aux travailleurs civils<sup>30</sup>.

<sup>26</sup> *Ibid.*, 6-1 SM/r, rapport non signé, mars 1944.

<sup>27</sup> Cf. note 25.

<sup>28</sup> Par exemple à Puget, au “mas Nagourine” d’un certain Forgeois, au domaine “Saint-Sauveur” du prince de Bourbon, au domaine “Sinéans” de M. Morand, etc. pour les travaux agricoles ; ou encore à la distillerie Sodico à Fréjus ou à la fabrique de bouchons de M. Rolland, pour les travaux industriels.

<sup>29</sup> A. A. C., 3-G/a, note sur la situation des militaires en zone d’occupation allemande, octobre 1945.

<sup>30</sup> S.H.A.T., carton 3, P. 161 dossier 1, Instruction relative à l’administration des formations de travailleurs, décembre 1943.

Dans la zone Nord, les autorités militaires allemandes mettent aussi à la disposition d'entreprises civiles des "indigènes prisonniers de guerre" pour des travaux industriels, forestiers ou agricoles. Ainsi, les *kommandos* de Nancy, de Vesoul et de Chartres fournissent-ils, en novembre 1943, 1 700 Sénégalais, 900 Annamites et 600 Malgaches. Leur prime journalière est de 10 francs. Ils sont à la charge de l'intendance allemande, mais les employeurs leurs donnent en général un supplément de nourriture et de boisson<sup>31</sup>. D'une manière générale, les soldats préfèrent les travaux agricoles chez les particuliers parce qu'ils sont plus libres et mieux traités.

L'encadrement des unités est assuré par les officiers et sous-officiers français et indigènes. Si la plupart des cadres français s'intéressent souvent aux conditions matérielles de leurs soldats et au maintien d'un bon moral, si important chez les militaires, certains d'entre eux montrent cependant une hostilité que les hommes supportent très mal, alors que, de la part des Allemands, elle semble presque normale. Quelquefois, les Malgaches qui écrivent aux aumôniers, qu'ils appellent *Dada* ou *Ray aman-dreny ety an-dafy* (père et mère ici outre-mer), se plaignent du comportement de tel ou tel *lehibe* (chef) dont ils sont victimes. Ces plaintes sont toujours très sobres quand il s'agit des Allemands : les Malgaches se résignent car "la France est vaincue" ; mais, quand il s'agit des Français, derrière leurs doléances apparaît un profond sentiment d'injustice et de révolte.

Le soldat Paul Ralaimonjy, à Uzay-le-Venon, se plaint ainsi de l'aspirant, chef de son détachement :

"Les souffrances que nous endurons ici au Venon peuvent être exactement comparées à celles que nous avons connues quand nous étions prisonniers chez les *Rainiboto*<sup>32</sup>. Car il n'est absolument pas content de nous, et dit que les Malgaches ne sont rien, qu'on peut les comparer à des porcs. Mais que pouvons-nous faire, mon Père, (nous) qui sommes au service des autres, sinon être toujours prêts à supporter. Ce qu'il fait est vraiment regrettable"<sup>33</sup>.

Si l'auteur de cette lettre reste pondéré, celui de la lettre suivante laisse, en revanche, éclater amertume et mécontentement. Le sergent-chef Bernard Ranarison a rédigé sa lettre partie en malgache et partie en français. En malgache, il parle de sa participation à la guerre.

<sup>31</sup> *Ibid*

<sup>32</sup> Surnom donné aux Allemands par les Malgaches, avant le même contenu psychologique que le mot "boche" en français. Le terme *Rainiboto* est encore connu jusqu'à présent pour désigner un Allemand.

<sup>33</sup> A.A.C., 6-ISM/0, lettre de Paul Ralaimonja, décembre 1943. En marge de cette lettre, une note manuscrite du père Dunand signale que c'est un "non-catéchiste" et qu'il faut voir s'il y a "possibilité de solution".

Appartenant au 42<sup>e</sup> B.M.M. de Pamiers, il a combattu dans les Ardennes, près de Charleville. Fait prisonnier à Monthermé le 16 mai 1940, il est interné en Allemagne pendant six mois, au *Stalag* IV B, à Mühlberg. Quand l'hiver arrive, il est envoyé au *Frontstalag* 222, Bayonne A, d'où il s'évade le 29 avril 1941. Depuis qu'il est sous les ordres des autorités du C.T.4 (Centre de Transition), il a l'impression que ces dernières n'ont envers lui que mépris et hypocrisie. Ayant posé une demande de permission de 30 jours "à titre évadé", elle lui est refusée ... alors qu'il a fourni un certificat d'hébergement en règle. Envoyé dans une compagnie de travailleurs, il accomplit parfaitement, depuis cinq mois, son travail. Il demande un "rappel de solde" pour l'année pendant laquelle il a été prisonnier de guerre, et n'obtient satisfaction qu'au bout de sept mois. Il se demande en outre, pourquoi le 42<sup>e</sup> B.M.M., qui s'est battu avec acharnement et qui fut l'un des corps les plus célèbres de l'infanterie malgache en France, n'a pas été décoré de la Croix de guerre, alors que ceux qui ne se sont même pas battus l'ont été. Et pour que le père "comprenne bien", il continue en français :

"Etant engagé et rengagé dans l'armée coloniale depuis 1935 jusqu'ici, j'ai fait la guerre en faisant mon devoir comme tous les Français et je viens solliciter de votre part de bien vouloir soumettre à mes chefs ma demande de permission pour aller voir ma fiancée à Clermont, 51 rue Cheval Blanc. Je l'ai déjà demandée et on me l'a refusée parce que je suis Malgache. Je suis reçu exactement comme un chien, pourtant je suis Français comme et mieux que beaucoup de Français. Je désire me marier légitimement et loyalement avec cette jeune fille le plus tôt possible et l'armée ne me donne aucune réponse (...). Je certifie en outre, jusqu'ici n'ayant pas bénéficié d'une permission durant 6 ans de séjour en France.

Je ne mérite pas d'être récompensé en permission à titre évadé ou à titre spécial, pourtant ma future belle-mère m'a donné déjà un certificat d'hébergement. Je suis bon pour faire la guerre et pour travailler et non pour avoir au moins une considération de mes chefs"<sup>34</sup>.

Cette lettre laisse entrevoir d'autres problèmes sociaux importants, que nous ne pouvons développer ici. On peut, par exemple, expliquer que la permission du sergent ait été refusée par le fait que les mariages de soldats "indigènes" avec des femmes blanches doivent être, autant que possible, découragés. Mais le soldat Ranarison, ainsi que ses camarades, ne peuvent pas comprendre ce motif, d'autant plus qu'ils estiment à juste titre avoir accompli leur devoir.

Ces deux plaintes ne sont pas des cas isolés. Mais la plupart des cadres militaires coloniaux s'efforcent de donner à leurs hommes, dans la mesure du possible, des conditions de vie plus supportables. Plusieurs

---

<sup>34</sup> A.A.C., 6-ISM/i, lettre du sergent-chef Bernard Ranarison, mars 1942.

lettres d'officiers et sous-officiers français, adressées à l'aumônerie, réclament en effet des livres, des journaux, des jeux, pour garnir des foyers qu'ils créent pour leurs hommes. Des officiers encouragent aussi certainement leurs épouses à s'occuper des soldats en leur donnant, par exemple, des cours de français ou même une instruction religieuse. De plus, des familles, contactées par les aumôniers, acceptent d'héberger les soldats en permission, pour leur donner la possibilité de sortir du cadre dépressif des camps de travail.

### Préludes aux événements de 1947 : l'attente du rapatriement

L'anecdote suivante, de prime abord drôle et pleine d'humour, traduit en fait un désespoir profond :

"Mes chers amis, je vais vous raconter une histoire qui laisse réfléchir... Quelqu'un avait un chien appelé "Bientôt". Mais le plus étrange était que, chaque fois qu'on l'appelait, au lieu de s'approcher, "Bientôt" s'éloignait de plus en plus"<sup>35</sup>.

Ce qu'il y a de plus éprouvant en effet, pour les hommes, est la longue attente du retour. Ils étaient venus faire la guerre. Mais en juin 1940, la guerre est terminée pour la France et les voilà bloqués dans un pays où n'arrivent même plus les nouvelles de leurs familles. Ils sont obligés d'attendre que des circonstances meilleures leur permettent de retrouver leur foyer et on les envoie dans les champs et sur les chantiers. Même indemnisés pour ces travaux (indemnisation dérisoire d'ailleurs) les soldats acceptent mal d'être utilisés à des fins auxquelles ils n'avaient pas pensé en quittant leur pays. Ayant vu partir, les premiers, après l'armistice, leurs camarades sénégalais et nord-africains, voyant leurs camarades français démobilisés regagner leur foyer, les Malgaches se sentent encore plus frustrés.

Ils connaissent bien les difficultés quotidiennes dans lesquelles se débattent les Français pendant l'occupation<sup>36</sup>. Certains d'entre eux en profitent même en faisant du marché noir et se constituent ainsi un pécule<sup>37</sup> ; mais ils estiment avoir accompli leur devoir au même titre que les Français et acceptent mal d'être brimés par ceux-là mêmes qu'ils sont venus secourir. Pourquoi alors ne les renvoie-t-on pas chez eux ? "*Efa nahavita ny adidy tamin' ny tamin-drazana... ka mba rahoviana ny fodiiana ?*",

<sup>35</sup> A.A.C., 9-PA/1, R.T.M., 1945, non signé.

<sup>36</sup> H. Amouroux, *La vie des Français sous l'occupation*, 2 vol. Fayard, 1961.

<sup>37</sup> Informations fournies par un ancien aumônier. On trouve également dans le fonds des A.A.C. des listes de militaires ayant confié leurs économies à l'aumônerie, avec le montant de la somme déposée. Et les centaines de coupons d'envoi d'argent conservés dans le fonds attestent qu'au moins une partie des primes et de leur solde est envoyée par les militaires à leurs familles, par le biais de leurs aumôniers.

tels sont les mots qui reviennent depuis août 1940, comme un leitmotiv, dans leurs lettres et leurs conversations. Et la réponse qu'ils reçoivent est, invariablement, "bientôt" !

Les plus impatients sont les réservistes, car ils savent qu'ils ont le droit d'être rapatriés en priorité. Aussi, las d'attendre, cent réservistes malgaches cessent-ils en mai 1941 de travailler dans les camps de Caïs, Puget, Nouvelles Ecuries et Boulouris. Dans leurs lettres, les soldats ne parlent pratiquement pas de cette grève, sauf (et encore rarement) par allusion, en disant simplement *ny zava-nitranga tao Caïs* (ce qui s'est passé à Caïs), sans commentaires, ni précisions. En discutant, à Tuléar, avec un ancien combattant, nous avons fini par savoir qu'il s'agissait de réservistes qui, pour démontrer que leurs supérieurs avaient menti en affirmant qu'il n'y avait pas de bateaux pour les rapatrier, ont récolté toutes les étiquettes d'emballages de viande venant de Madagascar... (les étiquettes portaient sans doute la date d'expédition) ; ils furent mâtés par les Réunionnais. Mais l'histoire n'était pas claire pour autant. Il a fallu qu'un témoin ait établi un "rapport" en malgache, non signé, pour qu'on puisse savoir ce qui s'était passé. L'auteur de ce rapport dit "avoir été appelé comme interprète" au procès de ceux qui ont participé à la mutinerie. Voici le récit qu'il fait de ce procès :

"... On les a interrogés (les accusés) un à un :

1° — La raison pour laquelle ils ont refusé de travailler, comment cette idée leur est venue.

2° — La mutinerie a-t-elle été préparée d'avance, ou bien décidée à l'improviste ?

3° — Qui est vraiment le chef ?

4° — Y a-t-il eu des civils qui les ont encouragés ?

5° — Ce qu'ils pensent de cette mutinerie, si elle est juste ou non, etc...

Voilà les questions posées à chacun, et auxquelles chacun a répondu selon ses idées. Et ce qui est étrange, c'est que les réponses sont toutes les mêmes, comme si elles venaient d'un même moule. La raison, disent-ils, est que nous voulons rentrer, et nous sommes toujours ici. Ce qui est étonnant, disent certains, c'est que les Annamites, les Sénégalais, les Marocains soient tous rentrés. Et même s'il en reste, ils sont peu nombreux ici, car pour les prisonniers, on ne sait rien. Mais nous, Malgaches, sommes tous encore ici, mis à part les prisonniers chez les Allemands. Et personne ne nous a dit d'agir ainsi, l'idée est venue de nous seuls...<sup>38</sup>.

---

<sup>38</sup> A.A.C. 9-PB/6 n 33.. rapport manuscrit en malgache

Quand, en 1944, la France est libérée par les Alliés, les Malgaches pensent que ce retour tant désiré ne va plus être un rêve ... Ils se trompent. L'armée d'armistice a été dissoute en novembre 1942 et les troupes des Forces françaises libres du général de Gaulle devant participer aux batailles contre l'Allemagne nazie, aux M.I.C.R. incombent toutes les corvées que les armées libératrices laissent derrière elles. Parmi ces corvées, la garde des prisonniers allemands. Si les Malgaches pensent que garder les Allemands, hier encore leurs geôliers, n'est que le juste retour des choses, se retrouver au bout de quelques mois seuls à le faire, apparaît, par contre, comme une injustice ; d'autant plus que dès octobre 1944, le général Mordant leur a promis que "dans quatre mois" ils seront "tous partis" ! En 1946, ils sont encore en France, en Afrique du Nord ou en A.O.F., assumant toutes les corvées.

C'est sans doute dans leur longue attente qu'il faut chercher les réponses aux questions concernant la participation des tirailleurs aux événements de 1947 à Madagascar. En effet, si le thème du retour, entre 1942 et 1944, a été mis en sourdine dans leurs lettres, il revient de plus belle dès les premières nouvelles du débarquement allié en France. De nouveau les mots *ny fodiana* (le retour), *andeha hody* (on va rentrer) reviennent dans toutes les lettres comme une incantation.

Il ne faut pas croire pourtant que les Malgaches se sont contentés de réclamer leur retour en attendant bien tranquillement dans leurs camps. En effet, dès le débarquement allié, les détachements de Limoges et de Montluçon passent à la résistance. Selon un rapport établi à la fin de 1944, dans le secteur d'Agen, Casseneuil et Villeneuve-sur-Lot, seuls les soldats trop fatigués sont restés dans les camps, les autres "avec 80% de leurs officiers, bien que tous rapatriés sanitaires et réformés, ont pris le maquis", que les Malgaches surnomment *Gidro* ou *Ragidro*<sup>39</sup>. Dispersés dans le Lot-et-Garonne et dans le sud de la Dordogne, au hasard des groupes qui les reçoivent, ils participent à la libération de la France<sup>40</sup>. Le même rapport parle d'autres détachements, comme ceux de Buzançais, La Roche-Posay, Le Blanc qui, dès fin août, prennent part aux attaques contre les convois allemands en déroute. Même les prisonniers de guerre, qui viennent d'être libérés, participent aux combats. Tels, par exemple, ceux de Bordeaux : 500 soldats libérés de captivité sont versés au groupe marsouin de la défense du Médoc, puis dans les compagnies de tirailleurs. Mais après quatre ans de captivité, ces hommes n'ont plus qu'une idée en tête, rentrer chez eux.

<sup>39</sup> Cf. note 17

<sup>40</sup> A.A.C., 3-G/a, rapport sur la mentalité des détachements malgaches, 1944, et A.A.C., 6-J SM : lettre du sergent Gaston Felolahy, octobre 1944.

Dès octobre 1944, la France libérée, les tirailleurs sont réunis au Centre de Regroupement et de Réadaptation d'Agen qui doit accueillir les divers groupes du maquis. En fait, bon nombre de soldat refuse de rester dans cette formation, se sentant sans doute mieux dans leurs unités F.T.P. (Francs Tireurs et Partisans). Voici un témoignage, celui du sergent Gaston Telolahy :

“Malgaches et Sénégalais sont tous rassemblés chez nous, à Agen ; mais très nombreux sont ceux qui ne sont pas encore rentrés. Il est extrêmement difficile de rassembler les *gidro* venant de la forêt. Ils n'ont pas du tout envie de rentrer à la caserne et bon nombre de ceux qui sont venus se sont de nouveau enfouis dans la forêt. Cette attitude des *gidro* pose beaucoup de problèmes aux autorités”<sup>41</sup>.

“A Toulouse, signale-t-on encore, après la libération, mécontents d'attendre vainement des nouvelles d'un départ possible et d'être utilisés pour toutes les corvées, un bon nombre ont quitté la caserne pour se joindre aux F.T.P. où ils sont plus libres”<sup>42</sup>.

Les Malgaches ne sont pas les seuls à être pressés de rentrer chez eux. Par exemple, les Sénégalais du camp de Genillé à Loches (Indre-et-Loire) ont refusé d'obéir, en reprenant la route du maquis. Le commandement français a dû céder et les rapatrier. Ils embarquent à Cherbourg et à Morlaix. Au même moment, cependant, plusieurs compagnies malgaches “montent” de Marseille vers Dijon... et sont au courant du rapatriement des Sénégalais.

En Afrique du Nord, en 1942-43, des unités malgaches firent partie de la deuxième Division blindée du général Leclerc et suivirent la VII<sup>e</sup> armée américaine en Italie (1943), puis en France et en Allemagne (1944-1945). Une note rédigée par l'aumônerie en octobre 1945 indique qu'il y a alors sept compagnies malgaches en Allemagne. Elles sont à Kehl, Offenbourg, Walterweier, Hesselhurst... assignées, après la reddition de l'Allemagne, à la garde des prisonniers allemands, ou travaillent à la coupe de bois en forêt, avec quelques déplacements à Vienne ou à Berlin pour accompagner des convois. La même note ajoute :

“Ces hommes qui ont longtemps été au service de l'armée américaine en regrettent les avantages ; bon nombre ont vraiment sympathisé avec les Américains, plusieurs ont été décorés pour leur dévouement. Et ils restent songeurs en pensant qu'en les rendant à leurs unités françaises, ceux qui ont fait Cassino et l'attaque en Allemagne, les Américains offriraient de les rapatrier de suite”<sup>43</sup>.

41 A A C. 6-ISM/t, lettre du sergent Gaston Telolahy, octobre 1944

42 A A C. 3-G/a, rapport sur la mentalité des détachement Malgaches, 1944

43 *Ibid.*, note sur la situation des militaires français libérés de la zone d'occupation allemande, octobre 1945.



En octobre 1945, les Annamites se révoltent à leur tour à Stasbourg : ils sont exemptés de toute corvée<sup>44</sup>. Certainement au courant de ce qui se passe autour de leur pays, ces derniers ont dû se dire qu'eux aussi avaient fait leur devoir envers la France. Les soldats malgaches de Strasbourg comme ceux du reste de la France sont au courant de l'affaire. Ils savent, en outre, que les Malgaches de Djibouti se sont, eux aussi, révoltés et qu'ils ont été rapatriés. Pourquoi donc, disent-ils, le Commandement français ne les rapatrie-t-il pas comme les autres, eux qui, seuls, en France et en Afrique du Nord ne se sont pas révoltés depuis la fin de la guerre ?

Dès 1944, les rapports d'aumôniers concernant les soldats malgaches signalent leur mécontentement général :

"De l'avis de leurs officiers qui les connaissent, un rapatriement de tous est urgent, du point de vue sanitaire, comme du point de vue colonial. Si on tarde trop, les répercussions peuvent être graves : une agitation anti-française se fait dans plus d'un groupe et cela ne fait qu'augmenter à mesure que l'attente se prolonge"<sup>45</sup>.

En 1946, les militaires français de la classe 1943 sont à leur tour libérés et les Malgaches assurent donc en France et en Afrique du Nord les corvées que ni les Sénégalais, ni les Annamites, ni même les Français des classes postérieures aux leurs ne font plus. Un missionnaire de Tananarive, qui visite les tirailleurs malgaches à Bordeaux, Bayonne et Angoulême en avril 1946, signale partout "l'endurance" mais aussi le "découragement", le "mécontentement", le "manque de confiance aux promesses du gouvernement", le "désespoir" des soldats qu'ils vient de rencontrer ; et parle même de "danger". Et son rapport se termine ainsi :

"Urgence d'un départ massif. C'est une conviction que, vu les cas de refus d'obéissance, vu l'esprit d'aigreur, d'abattement et de haine même que j'ai constaté, en tenant compte aussi du travail des mécontents qu'on sent partout, une révolte ouverte se prépare et sera très probable, à moins qu'un prochain départ important ne relève le courage abattu, rende l'espoir à tous et confonde les agitateurs dont l'argument est l'inanité des promesses faites. C'est une opinion personnelle mais elle est fondée"<sup>46</sup>.

Dans plusieurs camps en effet, les Malgaches commencent à désobéir, par exemple, à Toulouse et à Bordeaux. Puisque, disent-ils, on ne les rapatrie pas, autant ne plus travailler. L'exemple des Sénégalais et des Indochinois semble avoir porté ses fruits.

44 A.A.C. 2-P.21, compte rendu des tournées de Pierre Boerboer auprès des tirailleurs malgaches avril 1946.

45 A.A.C., 3-G/a, rapport sur la mentalité des détachements malgaches, 1944

46 Cf. note 43



Douze mille soldats malgaches sont rapatriés à Madagascar entre juin et juillet 1946, dont 10 000 sur le seul paquebot *Ile de France*. Ils rentrent (après cinq à dix ans d'absence) dans un pays qui se relève à peine des difficultés engendrées par l'effort de guerre. Sortant eux-mêmes de longues années de privations pendant leur "exil", ils trouvent leurs familles encore plus pauvres peut-être qu'ils ne les avaient laissées. Plusieurs d'entre eux ont perdu des proches, d'autres ont été abandonnés par leurs femmes qui n'ont pas eu le courage de les attendre. Au moment de leur démobilisation, l'armée ne leur donne, à part leur solde de combattant, que le strict minimum, comme nous l'indique un soldat : "Voici ce que l'on peut emporter : drap, capote, un mouchoir, une serviette, une paire de chaussettes, un chéchia rouge, une chemise, un caleçon"<sup>47</sup>. Pour ces hommes simples, comment accepter un tel dépouillement et ne pas penser qu'après tant de services rendus à la France, celle-ci, une fois qu'elle n'a plus besoin d'eux, ne leur laisse qu'un uniforme.

Pour eux, non seulement le mythe de la France, puissance invincible est bien mort — il lui a fallu l'aide des "Rakoto" (Anglais) et des "Randrianarivo" (Américains)<sup>48</sup> pour se délivrer du joug nazi — mais encore ils s'estiment dégagés de toute obligation envers elle, ayant accompli, plus qu'il ne fallait, leur devoir. C'est dans son accomplissement qu'ils se sont sentis "colonisés" et exploités hors de leur pays. Rentrés chez eux, ils sont prêts à militer pour la décolonisation. Et si certains d'entre eux vont prendre part à l'insurrection de 1947, cet engagement semble être la conséquence d'une évolution psychologique, causée par les conditions dans lesquelles ils s'étaient trouvés pendant leur séjour en Europe.

---

<sup>47</sup> A A C, 10-M/7, lettre de Marcel Rakotototsy, juillet 1946, démobilisé à Tamatave

<sup>48</sup> Sachant que leur courrier est censuré, en temps de guerre, les militaires ont pris l'habitude d'utiliser des codes. Autant le nom *Ramboto* donné aux Allemands a un sens péjoratif, celui de *Rakoto*, peut nom couramment usité sur les Hautes Terres (Imerna, Betsileo), donné aux Anglais est amical. Quand à celui des Américains, *Randrianarivo*, il évoque la richesse.

## FAMINTINANA

### ***Miaramila sy mpiasa malagasy tany Frantsa nanditry ny ady lehibe faharoa***

*Azo hatao tokoa ny mandalina ny fiainana andavanandron'ireo miaramila malagasy izay nandray anjara tamin'ny Ady Lehibe Faharoa : amin'ny alalan'ny antontan-taratasy voatahiry no hanaovana izany, ka ny mavesa-danja indrindra dia ny an'ny "Aumônerie Catholique" nikarakara ireo holafitra malagasy tany Frantsa.*

*Hita amin'izany fa vitsy tamin'ireo miaramila ireo no nandray anjaran tamin'ny atao hoe : "drôle de Guerre" ; ny sisa dia tonga taorian'ny filavoan'i Frantsa lefona ( débâcle ). Ireo izay azon'ny Alemàna babo dia niezaka nilefa imbetsaka.*

*Tsy novotsorana avy hatrany tamin'ny raharaha miaramila ny Malagasy taorian'ny filavoan-defon'ny Frantsay ( armistice ) tamin'ny volana jiona 1940, fa novoriana tao anatin'ny holafitry ny mpiasa iray ( détachements de travailleurs ), napetraka teo ambany fiadidian'ny fifehezana miaramila fantsay, na alemàna, na orin'asa, na olona sasan-tsasany. Misy tamin'izy ireo no nandeha nanatevin-daharana ny F.T.P. Tsy notauterahina ny fampodiana an'izy ireo raha tsy tamin'ny taona 1946, ary niandry ela tokoa izy tamin'izany. Maromaro tamin'izy ireo no nandray anjara tamin'ny raharahan'ny 1947, satria nahatsiaro nangirifiry tokoa noho ny fisarahana tamin'ny tanindrazana.*

## SUMMARY

### **Malagasy soldiers and workers in France during the Second World War**

This is a reconstruction of the daily life of the Malagasy soldiers who took part in the Second World War from archive documents, the richest of which are those of the Catholic Chaplaincy to the Malagasy formations in France, and interviews of war veterans.

Only a minority was enlisted in the "Funny War" . The others arrived in France during the Debacle. Those who were made prisoners by the Germans attempted several escapes.

The Malagasy soldiers were not demobilized after the armistice in June 1940, but were organized into "detachments of workers", which were then put at the disposal of French and German military authorities, of firms, or of individuals. Some of them joined the F.T.P. Their repatriation took place in 1946 only, after an extremely long wait. This often very distressing exile explains that a certain number took part in the 1947 insurrection.